



Facture internat au nom du père

Par **EZCocos**, le **21/01/2018** à **13:11**

Bonjour,

Depuis septembre je paie l'internat de mon fils parti faire ses études supérieures, et devenu d'ailleurs majeur.

Ce trimestre je demande au comptable de l'établissement de m'envoyer une facture non pas comme il le fait au nom de la mère avec qui je suis divorcé, mais en mon nom.

J'ai reçu une réponse de la comptable que la mère étant désignée comme responsable financier, les factures ne peuvent être établies qu'en son nom.

Pourtant c'est bien de mon compte que le comptable prélève l'argent.

Comment est-ce possible ?

Décidément, tout ceci n'est pas fait pour permettre aux pères de prendre toute leur place dans l'éducation des enfants.

Quelqu'un aurait-il au moins un début d'explication et solution ?

Merci d'avance.

EZ